

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 409

présenté par

M. Tellier, M. Jumel, M. Wulfranc, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu et M. William

ARTICLE 15

Compléter la dernière phrase de l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'avis de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution pour le décret qui établit la liste des labels.